

**DECISION N° 158-2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20230629-DAJ-DEC-23-259-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 07/07/2023

portant validation du devis de la société **BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES**  
pour 17 115,00 € HT

[Madame le Maire de la Ville de Bernay],

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant  
délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de la société **BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES** en date du 13/06/2023.

Considérant que la société **BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES** propose l'offre technique la  
plus avantageuse  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

- De valider le devis proposé par la société **BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES**, pour la  
réalisation du renforcement de diamètre sur canalisation d'eau potable sur le secteur de  
la Pilette d'un montant de 17 115,00 € HT.

Bernay, le 28/06/2023.